



Le centre de la petite enfance Grand-Mère Douceur s'engage à offrir des services de garde éducatifs, personnalisés, de qualité, afin de favoriser le développement global de l'enfant, de façon harmonieuse, en l'amenant progressivement avec plaisir à s'intégrer et à s'adapter à la vie en collectivité, tout en lui inculquant de saines habitudes de vie.

Nous avons également à cœur d'outiller et de soutenir le personnel dans son évolution pour s'assurer qu'il adopte une attitude positive, applique des interventions pédagogiques adéquates auprès des enfants et apporte un appui approprié aux parents; d'où l'importance de connaître et de collaborer avec les ressources du milieu.

« L'enfant au cœur de nos priorités inspire toutes nos actions ! »



LES CINQ PRINCIPES DE BASE QUI GUIDENT NOTRE QUOTIDIEN

- Chaque enfant est unique !
- L'enfant est le premier agent de son développement !
- L'enfant apprend par le jeu !
- Le développement de l'enfant !
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents !



PROGRAMME « ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE »

Ce programme est basé sur une pédagogie ouverte, favorisant l'apprentissage actif par le jeu, dans un environnement sain et sécuritaire, propice au développement et au plein épanouissement de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne. Toujours en considérant ces éléments essentiels, nous venons premièrement vous présenter les valeurs et les principes véhiculés au CPE Grand-Mère Douceur, ceux-ci étant les fondements de base qui guident nos pratiques éducatives.



LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE

- J'accueille et j'établis un lien significatif avec l'enfant et ses parents;
- Je m'assure que son milieu de vie est stimulant, sécuritaire et adapté;
- Je lui enseigne de saines habitudes de vie;
- J'accompagne et guide l'enfant dans son cheminement;
- Je permets à l'enfant de rêver;
- Je favorise les besoins d'influence et de création, je les souligne;
- Je tiens compte de ses intérêts et de ses goûts;
- Je maintiens un climat de plaisir;
- Pour les besoins spécifiques des enfants et/ou de la famille, je me réfère aux ressources du milieu et je les oriente vers ces ressources, en cas de besoin;
- Je suis à l'écoute et je réponds aux besoins de l'enfant;

- Je l'encourage, je l'aide et je le stimule dans ses apprentissages;
- J'établis une bonne communication et je collabore avec les parents;
- Je m'implique activement dans mon milieu de travail;
- Je maintiens mes connaissances à jour.



LA STRUCTURATION DES ACTIVITÉS

Les activités de routine et de transition comme : les soins d'hygiène, les repas et les collations, la sieste, le rangement, l'accueil et le départ, sont la base de l'horaire quotidien. Elles occupent une grande place et davantage pour les enfants en bas âge (0-2 ans).

Tout au long de ces activités, l'enfant fait des apprentissages qui stimulent non seulement son développement mais aussi son autonomie et sa socialisation. Les activités de routine lui permettent également d'acquérir de saines habitudes de vie.

L'organisation des activités nous permet d'atteindre nos objectifs qui sont de s'assurer :

- Que le programme quotidien est équilibré de façon à favoriser le développement harmonieux de l'enfant dans une perspective globale : socio affective, morale, langagière, intellectuelle, physique et motrice ;
- Que le programme quotidien respecte les cinq (5) grands principes de base et les valeurs privilégiées ;
- Que les activités sont variées et adaptées à l'âge de l'enfant ;
- Que les activités sont variées selon son type (ex : ateliers, routine, transition, etc.) et selon sa forme (ex : calme, actif, symbolique, individuel, collectif, etc.) ;
- Que les activités se déroulent autant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- Que les activités sont planifiées à partir d'un thème choisi ;
- Que diverses façons d'animation sont explorées à partir d'une variété de supports pédagogiques (chansons, comptines, images, marionnettes, etc).



L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

C'est le processus par lequel le personnel éducateur agit auprès de chacun des enfants de façon à répondre à ses besoins. Ce processus comporte 4 étapes :

L'observation : Cette première étape nous permet de connaître les goûts, les besoins et les capacités, afin d'en faciliter l'analyse, l'éducatrice consigne ses observations par écrit à l'aide de différents outils : journal de bord, grilles d'observation, carnet de l'enfant.

La planification : Cette deuxième étape comporte plusieurs aspects, soit l'établissement de l'horaire de la journée, l'organisation des activités, l'aménagement des lieux et la préparation du matériel nécessaire à mettre à la disposition des enfants. L'horaire demeure souple afin de laisser place aux imprévus. Pour bien préparer et accomplir cette étape, l'éducatrice bénéficie d'un temps de planification.

L'intervention : Lors de cette troisième étape, l'éducatrice accompagne les enfants dans leurs activités et elle intervient au besoin pour les soutenir, les encourager et souligner leurs bons coups. L'éducatrice aide les enfants dans la recherche de solution, fait preuve de souplesse et de constance dans ses interventions.

La réflexion et la rétroaction : Cette dernière étape permet à l'éducatrice d'évaluer l'ensemble des éléments qui ont été mis en place afin d'assurer le développement global et harmonieux de l'enfant. Elle permet aussi de faire le point sur ce qui s'est passé au cours d'un événement ou d'une activité et de réajuster ses interventions au besoin.



LES RESSOURCES DU MILIEU

Il arrive quelquefois qu'un enfant vive une difficulté ou qu'il soit exposé à un ou plusieurs facteurs à risque qui compromettent son développement. Malgré toute la bonne volonté et le professionnalisme du personnel du CPE, afin de répondre adéquatement aux besoins particuliers de l'enfant, nous devons consulter ou orienter les parents vers des ressources professionnelles.

